

Suite à la crise de COVID-19, les ministres en charge des matières culturelles se sont réunis ce mardi à la Maison Errera à Bruxelles. La conférence interministérielle a également été précédée d'une rencontre bilatérale entre Jan Jambon et Bénédicte Linard dans le cadre de l'accord culturel entre les communautés flamande et française.

La conférence interministérielle avait pour but de se concerter sur l'impact de la crise sanitaire sur le secteur culturel, sur les réponses apportées par les différents niveaux de pouvoir et sur la stratégie de déconfinement.

Le Ministre-Président flamand Jan Jambon présidait la réunion : « La crise du Covid-19 pose des défis sans précédent et affecte notre société dans tous ses segments. Le secteur culturel, qui est fait de rencontres et de contacts, n'est pas non plus épargné. Je pense qu'il est important que ce secteur riche et dynamique soit aidé à surmonter cette crise dans la mesure du possible. La Conférence interministérielle Culture est une excellente occasion de s'entendre sur la meilleure manière de faire face à cette crise qui touche le secteur culturel dans son cœur ».

Lors de la conférence interministérielle, les ministres se sont entretenus sur les mesures qu'ils ont prises pour atténuer l'impact de COVID-19 sur le secteur culturel.

La ministre fédérale de l'Emploi et de l'Economie, Mme Muylle, le ministre fédéral des finances, M.

Alexander De Croo, et le ministre fédéral de la Politique scientifique, M. David Clarinval, ont également participé à la conférence. La ministre Muylle a donné des explications complémentaires sur l'assouplissement de l'accès au chômage temporaire pour les travailleurs du secteur de l'événementiel et des arts et sur les modifications concernant le statut des artistes qu'elle avait annoncé en commission parlementaire vendredi. Les mesures concernant le Tax Shelter et d'autres questions fiscales ont été abordées par le ministre De Croo, ce qui a déjà reçu le feu vert de la commission parlementaire des finances. Le ministre de la Politique scientifique Clarinval a de son côté expliqué qu'il a déjà pris des mesures pour permettre la réouverture des musées fédéraux. Ces établissements seront également autorisés à puiser dans leurs réserves historiques de 100 millions d'euros pour faire face au manque à gagner lié à la crise.

Pour la Première ministre Sophie Wilmès : « La Culture est, par essence, un moment de partage qui se concilie difficilement avec les impératifs que nous impose la situation sanitaire. Pourtant, elle est humainement essentiel à notre société. Elle doit faire partie de notre stratégie de déconfinement. Il était important que les Communautés du pays qui détiennent cette compétence puissent se réunir avec le fédéral et travailler ensemble à un soutien général aux acteurs culturels. Nous avons déjà pris des mesures, nous étudions la possibilité de les renforcer. Nous devons aussi accompagner le secteur dans sa reprise progressive de ses activités ».

Un autre point important à l'ordre du jour était la stratégie de sortie pour les musées, les théâtres, les petits festivals, etc. Les ministres ont abordé la question d'un calendrier et la

manière dont les activités du secteur culturel pouvaient être relancées en toute sécurité. La note complète de relance des activités culturelles sera validée définitivement lors d'une nouvelle conférence interministérielle culture. Elle sera ensuite soumise au GEES et au Conseil National de Sécurité. Pour la Ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles Bénédicte Linard : « Il est important qu'un accord puisse être trouvé sur les perspectives de reprise des activités culturelles et d'éviter l'application de mesures contradictoires au niveau belge. C'est un signal attendu par le secteur ».

La Ministre de la Culture de la Communauté Germanophone Isabelle Weykmans poursuit: «Étant donné que l'impact sur le secteur culturel sera durable, il semble essentiel que les mesures prises soient cohérentes et bien coordonnées ».

Le Ministre-Président Rudi Vervoort et Secrétaire d'Etat Pascal Smet de la Région Bruxelles-Capitale complètent la conférence: « La priorité est de tenir compte de ceux qui souffrent le plus de COVID-19 dans le secteur culturel. À Bruxelles, la Région et les commissions communautaires ont maintenu tous leurs subsides au secteur et un fonds d'urgence a été mis en place. Notre capitale a une réputation internationale dans le domaine de la culture. Il est donc primordial de continuer à soutenir les arts et les artistes bruxellois. L'art n'a par ailleurs jamais été aussi présent dans les espaces publics, que ce soit dans les parcs ou sur les places. La culture est importante non seulement pour notre économie, mais aussi pour notre bien-être ». Il a également été décidé d'aborder d'autres sujets comme la construction d'un véritable statut d'artiste et l'identification des opérateurs culturels non visés par les différentes mesures de soutien des pouvoirs publics lors d'une prochaine réunion de la Conférence Interministérielle dans les prochaines semaines.